



Le 24 décembre 2011.

*Fédération des Clubs Francophones  
de Vol à Voile (A.S.B.L.)*

Aux responsables et secrétaires des Clubs de  
la FCFVV.

Concerne : Qualification de « Commissaire sportif » de l'ACRB - Examen 2012.

Lors de la réunion du 7 décembre 2011 de la Commission sportive de l'Aéro-Club Royal de Belgique, il a été décidé d'organiser un examen pour l'obtention de la qualification de « Commissaire sportif ».

Date : **Vendredi 16 mars 2012 à 19h00**

Lieu : **Salle de briefing des Cadets de l'Air – Aérodrome de Goetsenhoven (Gossoncourt)**

L'examen portera sur le Code sportif de la FAI :

- General Section
- Section 3 – Gliders & Motor gliders

L'examen se présentera sous la forme de 2 questionnaires à choix multiples en anglais (à livre ouvert). La documentation papier est autorisée ; l'usage d'un PC portable est interdit.

Pour réussir l'examen, le candidat devra obtenir au minimum 75% dans chacune des deux parties.

Les Codes sportifs peuvent être téléchargés sur le site internet de la FAI à cette adresse:

<http://www.fai.org/fai-documents>

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être membre de l'ACRB (à titre individuel ou via un club affilié à la FCFVV).
- Avoir minimum 21 ans.
- Être membre de la fédération pour laquelle il exercera ensuite depuis minimum 5 ans.
- Ne pas avoir encouru de sanction de la part de l'ACRB.

Pour prendre part à l'examen, les intéressés doivent se faire connaître, pour le **15 février 2012** au plus tard, par l'intermédiaire du Président de leur club respectif qui mentionnera **le nom, adresse, date de naissance et e-mail** de chaque candidat. Chaque club enverra la liste des participants par e-mail ([fcfvv@skynet.be](mailto:fcfvv@skynet.be)) ou par courrier au secrétariat de la Fédération des Clubs Francophones de Vol à Voile, Rue des Mûriers, 15 à 5190 – Spy.

Les candidats recevront ensuite individuellement le document d'inscription et l'invitation à payer une caution de 25€ qui leur sera remboursée en cas de participation effective à l'examen.

Cordiales salutations,

Laurent MARENNE

Secrétaire général de la FCFVV